ID: 060-216005793-20240530-23 2024-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LE-NŒUD

Nombre des membres	~~
Afférents au Conseil Municipal	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	11

Séance nº 3 du 30 mai 2024

DATE DE LA CONVOCATION le 23 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le jeudi trente mai, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et le respect des prescriptions de distanciation physique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie DURIEZ, Maire

<u>Présents</u>: Jean-Marie DURIEZ, Georges DEMANET, Carole MORTELECQ, Thierry JOURNEUX, Hervé BIGOURD, Patrick BOUTEILLER, Isabelle CATHERIN, Philippe HENNEQUIN et Nathalie ANCELIN.

<u>Absents</u>: Gérard VIEUBLED, Pascal PETITBON, représenté par Jean-Marie DURIEZ, Manuella PESTEL, représentée par Philippe HENNEQUIN, excusés, ainsi que Sandra MARIE-PERRINE, Majda LACHGAR et Sandrine HEUDE

Secrétaire: Patrick BOUTEILLER.

❖ Délibération n° CM..23-2024

Syndicat d'Energie de l'OISE

2024-0058-T - Extension - BT / RT / HTA - SOUTERRAIN

- rue des Malades

Projet LAESSA

Le Conseil Municipal,

Vu le Code de l'urbanisme et les éventuelles autorisations d'urbanisme délivrées par la commune,

VU la nécessité de procéder à l'extension du réseau d'électricité pour la rue des Malades (projet LAESSA),

VU le coût total prévisionnel des travaux TTC établi au 3 avril 2024 s'élevant à la somme de 29 231,48 €uros (valable 3 mois);

VU le montant prévisionnel de la participation de LAESSA de 19 407,20 €uros (avec PCT) ; VU les statuts du Syndicat d'Energie de l'Oise (SE 60) en date du 5 février 2020 ;

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le

ID: 060-216005793-20240530-23 2024-DE

Après en avoir délibéré ; à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ▶ ACCEPTE la proposition du Syndicat d'Energie de l'Oise de desserte en électricité **rue des Malades (Projet LAESSA)** en technique **souterraine**.
- PREND ACTE que le Syndicat d'Energie de l'Oise réalisera les travaux.
- ▶ ACTE que le montant total des travaux pourra être réévalué en fonction de l'actualisation en vigueur à la date de réalisation des travaux.
- PREND ACTE de la participation du demandeur pour les sommes qui seront dues au SE 60 selon le plan de financement prévisionnel joint.

Pour extrait certifié conforme, le 6 juin 2024

Jean-Marie DURIEZ, Maire

qui certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte publié le 6 juin 2024.

Patrick BOUTEILLER, Secrétaire



PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL En date du 03/04/2024 - Validité de 3 mois

Commune: Localisation: Dossier n°:

SAINT-MARTIN-LE-NOEUD
Extension | BT - RT - HTA | SOUTER | Rue des malades
2024-0058-T

Participation	LAESSA Sans aide	15 949,66 €	9 334,20 €	838,67 €	26 122,53 €
	LAESSA Avec aide	9 269,80 €	9 334,20 €	503,20 €	19 407,20 €
Financement	PCT 40%	6 379,86 €	*	335,47 €	6 715,33 €
	Montant Subventionnable	15 949,66 €	7 875,73 €	838,67 €	24 664,06 €
	Montant TTG	18 903,30 €	9 334,20 €	983,98 €	29 231,48 €
	Montant des frais de gestion 8 %	1 181,46 €	583,39 €	62,12 €	1826,97€
	Montant TVA	2 953,64 €	1 458,47 €	155,31 €	4 567,42 €
	ontant Entreprise Coût HT des (actu HT 1.050) travaux Après Actu	14 768,20 €	7 292,34 €	776,55 €	22 837,09 €
	Montant Entreprise (actu HT 1.050)	14 768,20 €	7 292,34 €	₹99,877	22 837,09 €
	Nature des travaux	Basse Tension	Réseau Téléphonique	Haute Tenston	TOTAL

Le Directeur Général des Services du SE60



Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024 Publié le

ID: 060-216005793-20240530-23_2024-DE